

RÈGLEMENT CHALLENGE DE LA FIDÉLITÉ 2011 DES GENTLEMENS ROANNAIS

Participation : Elle est individuelle, gratuite (Hormis le droit d'engagement au gentleman qui sera à régler aux clubs organisateurs) ,le **Challenge de la Fidélité 2011**, à comme objectif de récompenser les compétiteurs les plus assidus. **Ouvert à tous, licenciés cyclistes et non licenciés cyclistes en mesure de présenter un certificat médical OBLIGATOIRE précisant l'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an** (Prévoyez vos photocopies).

Seule exigence : participer à minimum 4 épreuves sur les 8 prévues.

Il sera remis à chaque compétiteur lors de sa 1^{ère} participation, une fiche de suivi qu'il devra faire valider par le club organisateur au fur et à mesure de sa participation aux épreuves. Après 4 épreuves minimum validées, la fiche devra être déposée dans l'urne prévue lors du gentleman de Charlieu ou adressée par courrier à L' EC CHARLIEU (Jean Yves MICHEL - Vieille route - 42750 MAIZILLY) avant le gentleman 11/11/11, le tirage au sort se faisant ce jour là.

Dotation :-Par tirage au sort dès la fin de la remise des prix de Charlieu parmi les fiches validées et déposées dans l'urne **480 € en 16 bons d'achats + lots divers**
(480 € répartis en 4 x 50 €, 4 x 40 €, 4 x 20 € et 4 x 10 € à valoir sur l'achat de matériel cycliste chez nos partenaires ainsi que des lots divers).

IMPORTANT : Cette dotation vient en **complément** des récompenses attribuées lors de chaque gentleman.



